

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020

Le 10 décembre deux mille vingt, à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Philippe BERGNER, Maire.

**ETAIENT PRESENT(E)S** : BERGNER Philippe, MONGERAND Emmanuel, PLEAU Nadine, FLORENTIN Marie, VANDIERENDONCK Pierre, BISIG Arnaud, BOUDIGNAT Michel, JOSSELIN Claude, LINOSSIER Marie

**ABSENT(E)S** : GOUEBAULT Murielle donnant pouvoir à BERGNER Philippe, HORSIN Valérie donnant pouvoir à PLEAU Nadine

Monsieur MONGERAND Emmanuel a été nommé secrétaire de séance.

#### N°31/2020 : CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE CHANGEMENT DES PORTES DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA MAIRIE.

Vu le décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances,

Vu l'état de vétusté des portes de la salle polyvalente et de la porte d'entrée de la mairie.

Il convient de procéder au remplacement de ces dernières afin de faciliter l'accès aux personnes souhaitant se rendre à la mairie ou à la salle polyvalente.

Monsieur le Maire propose plusieurs devis : entreprise Minoux Menuiserie, SARL la Belle Couverture, K par K.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide de retenir le devis de l'entreprise Minoux Menuiserie, pour un montant HT de 8 034,14€, soit TTC 9 640,97€
- Charge de Maire de signer le devis et tous documents afférents aux travaux

#### N°32/2020 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX.

Vu l'état de vétusté des portes de la salle polyvalente et de la porte d'entrée de la mairie.

Vu la délibération n°31/2020, validant le devis de l'entreprise Minoux Menuiserie, d'un montant HT de 8 034,14€

Il convient de procéder au remplacement de ces dernières afin de faciliter l'accès aux personnes souhaitant se rendre à la mairie ou à la salle polyvalente.

Mr le Maire propose au Conseil municipal de solliciter le concours de la DETR, et présente le plan de financement suivant :

Estimation des travaux HT	8 034,14€
Demande de subvention DETR, 20%	1 606,83€
Demande de subvention Région « relance rurale », 50 %	4 014,07€
Auto financement, 30%	2 413,24€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Accepte la présente de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- Charge de Maire de signer la demande et tous documents y afférents

### N°33/2020 : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « RELANCE RURALE »

Vu l'état de vétusté des portes de la salle polyvalente et de la porte d'entrée de la mairie.

Vu la délibération n°31/2020, validant le devis de l'entreprise Minoux Menuiserie, d'un montant HT de 8 034,14€

Il convient de procéder au remplacement de ces dernières afin de faciliter l'accès aux personnes souhaitant se rendre à la mairie ou à la salle polyvalente.

Mr le Maire propose au Conseil municipal de solliciter le concours de la Région au titre du dispositif « Relance Rurale », et présente le plan de financement suivant :

Estimation des travaux HT 8 034,14€

Demande de subvention Région « relance rurale », 50 % 4 014,07€

Demande de subvention DETR, 20% 1 606,83€

Auto financement, 30% 2 413,24€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Accepte la présente de demande de subvention au titre du dispositif « Relance Rurale »
- Charge de Maire de signer la demande et tous documents y afférents

### N°34/2020 : DECISION MODIFICATIVE.

Afin de prévoir les crédits nécessaires pour les travaux de changements de portes de la salle polyvalente et de la mairie et également combler le manque de crédits au chapitre 65,

Il convient de prendre la décision modificative suivante :

Comptes dépenses :

Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
65	6554		Contributions aux organismes de regroupement	2 467,00€
023	023		Virement à la section d'investissement	- 330,00€
21	2131	2147	Bâtiments publics	- 8 500,00€
21	2138	2146	Autres constructions	- 99,00€
21	212	031	Agencements, et aménagements de terrains	- 771,00€
011	615221		Bâtiments publics	- 2 797,00€
<b>TOTAL</b>				<b>- 10 030,00€</b>

Comptes recettes :

Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
21	2131	20122	Bâtiments publics	9 700,00€
021	021		Virement de la section de fonctionnement	330,00€
<b>TOTAL</b>				<b>10 030,00€</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Accepte la présente décision modificative

### N°35/2020 : ATTRIBUTIONS PART DE PATURES.

Monsieur le Maire fait part au Conseil que Mr VAJOU Hervé a rendu sa part de pâture, dans un courrier Mr VANDIERENDONCK Pierre souhaite l'attribution d'une part de pâture.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Accepte d'attribuer la part de pâture Lot n°35 d'une superficie d'environ de 0 h 80 a de terre à Mr VANDIERENDONCK Pierre, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021
- Dis qu'un avenant de convention sera signé entre les parties

### N°36/2020 : ATTRIBUTIONS DE COUPES DE BOIS ET FIXATION DES PRIX.

Les lots devront être coupés et nettoyés, les branches brûlées.

Le bois coupé ne devra pas être enlevé avant le cubage qui se fera en présence d'un représentant de la municipalité.

Possibilité de cubage en plusieurs fois avec un minimum de cinq stères pour un enlèvement immédiat (risque de vol).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Accepte la demande.
- Dit que Mme WILLIAM se verra attribuer les lots n°3 et 4, rive de l'Orvin, Gumery
- Dit que Mr PETIT se verra attribuer la première partie du lot n°1, lieudit « la Maie », Cercy
- Dit que Mr PINGUET se verra attribuer le lot n°1, rive de l'Orvin, déversoir, Cercy
- Dit que le tarif au stère est fixé à 4€.
- Dit que l'attribution sera faite pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021

Fait et délibéré à Gumery le 10 décembre 2020. Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire déclare la séance close à 20H40.

BERGNER Philippe	MONGERAND Emmanuel
GOUEBAULT Murielle <i>Abs, pouvoir à BERGNER Philippe</i>	FLORENTIN Marie
PLEAU Nadine	LINOSSIER Marie
BISIG Arnaud	BOUDIGNAT Michel
HORSIN Valérie <i>Abs, pouvoir à PLEAU Nadine</i>	VANDIERENDONCK Pierre
JOSSELIN Claude	